

Comité exécutif du 29 août 2012

Procès-verbal de la séance extraordinaire par conférence téléphonique du comité exécutif de la Ville de Saguenay tenue au salon du Maire, le 29 août 2012.

PRÉSENTS PAR

TÉLÉPHONE : Mme Marina Larouche, vice-présidente, MM. Claude Tremblay et Luc Boivin.

PRÉSENTS : M. Jean Tremblay, maire et M. Fabien Hovington.

ÉGALEMENT

PRÉSENTS : M. Jean-François Boivin, directeur général et Mme Caroline Dion, greffière.

À 8 h, après avoir constaté le quorum, la séance est déclarée ouverte.

1. FESTIVAL INTERNATIONAL DES RYTHMES DU MONDE - SUBVENTION;

VS-CE-2012-1186

CONSIDÉRANT que la Ville s'est engagé à verser 50 000 \$ au Festival International des Rythmes du Monde le 15 septembre 2012 en vertu du protocole d'entente intervenu le 9 décembre 2011 conformément à la résolution VS-CE-2011-2108 ;

CONSIDÉRANT que le Festival International des Rythmes du Monde demande que ce versement soit devancé ;

À CES CAUSES, il est résolu :

QUE la Ville de Saguenay accepte de verser la somme de 50 000 \$ au Festival International des Rythmes du Monde en date de ce jour plutôt que le 15 septembre prévu au protocole.

ET QUE les fonds requis soient puisés à même le budget « aide aux organismes » (AO-2012-352).

Adoptée à l'unanimité.

N'ayant pas d'autres affaires à considérer, la séance est levée à 8 h 05.

MAIRE

GREFFIÈRE

CD/ct

Le texte du présent procès-verbal est conforme aux délibérations de la réunion mais ne tient pas compte des modifications adoptées lors de séances subséquentes.

Date de publication : 6 septembre 2012

Le texte du présent procès-verbal est conforme aux délibérations de la réunion mais ne tient pas compte des modifications adoptées lors de séances subséquentes.

Date de publication : 6 septembre 2012